



**Conseil
de quartier**
Vallée de Fécamp

**Relevé de décisions
Assemblée Générale**

Ecole élémentaire 51 rue de Wattignies

Le 05 février 2026 à 19 h

Présent-es :

Anne Hedel
Armelle Lorier
Aurélien Barre
Bruno Rebora
Colette Bonacorsi
Daniela Craciunescu
Fernand Sagastusy
Gérard Ludier
Jesse James Beltran
Liliane Burkhalter
Nathan Dubois
Nicole Clayette
Michel Cerdan
Rachida EL Bekkal
Bruno Rebora
Robert Coutet
Samuel Neuman
Ugo Lobies
Nicolas Roudeau
Yanne Renaud

Excusé-es :

Chantal Perraudeau (Pouvoir)
Matthieu Tétard (Pouvoir)
Bianca Obert-Sauvagnac (pouvoir)
Véronique Robert
Patricia Pame
Vergin Patricia

**Les membres invités permanents :
Etaient présent-es :**

Messieurs et mesdames

- Jean Claude Emin
- Madame A M Emin
- Marie-Ange Mattiello
- Danielle Canal

**Pour l'association la Camillienne :
Mesdames Léa Chappelon et Manon Hamid**

Pôle démocratie locale Mairie du 12^e : Excusée

En rouge : votes de l'AG des conseiller-es présent-es et les pouvoirs

En bleu : Demandes du CQ et réponses de la mairie Pôle Démocratie Locale (PDL)

Ordre du jour :

1. Projets d'animation inter-quartier -Présentation du festival "On s'la Coule Douze" par le PDL et le Claje
2. Vote des budgets pour un logiciel pour plaques QR CODE signalant l'histoire de notre quartier
3. Accueil des résidents au foyer Adoma rue des Fortifications
4. Information de l'avancée des travaux encore en cours et à venir dans le quartier Vallée de Fécamp et les dates de fin de chantier
5. État de circulation des Bus
6. Questions diverses

En préambule, les conseiller-es de quartier prennent bonne note des réponses de la mairie aux questions reçu le 3 février 2026 et qui sont incluses dans le PV de l'AG du 13 novembre 2025.

Les conseillers valident à l'unanimité la diffusion du PV du 13 novembre 2025

1. Projets d'animation inter-quartier -Présentation du festival "On s'la Coule Douze" par le PDL et le Claje

Mesdames Léa Chappelon et Manon Hamidde représentent l'association La Camillienne et elles sont coordonnatrices des projets Jeunesse.

Elles nous présentent le festival « *On s'la coule Douze* » qui se déroulera au Stade Léo Lagrange le 6 juin 2026 pour sa 13^{ème} édition. En partenariat avec le CLAJE et d'autres associations.

Ce festival est Imaginé par les jeunes et pour les jeunes. Pour valoriser, avec plusieurs activités et animations notamment, les pratiques sportives et culturelles, des stands sur l'engagement, des jeux, une buvette et une scène pour des concerts.

Il est proposé aux conseillers et conseillères de quartier de la Vallée de Fécamp de s'investir et de tenir un stand pour sensibiliser les jeunes sur le rôle et les missions d'un conseil de quartier.

Le projet inclus un atelier de sérigraphie et l'achat de verres en plastiques réutilisables pour lesquels un budget de 7 000 € est requis. Soit 1 000 € par conseil de quartier du 12^{ème}.

Michel Cerdan propose concernant le stock pour le pot d'accueil des résidents du foyer rue des Fortification s'il reste des boissons d'en donner pour le festival « On s'la Coule Douze ».

Les CQ indiquent qu'il est regrettable que le Pôle Démocratie ne soit pas présent, car il serait souhaitable d'avoir des précisions sur les budgets sollicités de fonctionnement et/ou d'investissement.

Les propositions sont soumises aux votes :

Pour la participations des CQ et la tenue d'un stand / et d'une participation financière - oui à l'unanimité

Pour la participation financière le vote définitif est reporté à la prochaine AG en attente des devis et de plus de précisions de la mairie.

2. Vote des budgets pour un logiciel pour plaques QR CODE signalant l'histoire de notre quartier (voir le projet en annexe 1)

Michel Cerdan indique qu'il s'agit de mettre en valeur le patrimoine de notre quartier, ce projet de longue date refusé au budget participatif.

Toutefois, deux plaques QR code commandée chez OTRAD ont été installée et financée par le budget du CQ en 2023. Le serveur est basé en Espagne jusqu'à présent il était gratuit. La maquette est faite pour 18 GIGA. L'investissement serait de 278 €.

Pour les 15 points qui seraient à équiper en QR code un devis doit être demandé à OTRAD. D'autre part le CQ a reçu une offre de présentation de l'association histoire et patrimoine du 12^{ème} qui nous propose de venir nous rencontrer pour établir un partenariat visite et conférence
Site: www.histoireetpatrimoine12.fr

Les CQ sont intéressés par cette démarche nous inviterons donc Philippe Fouquet à notre prochaine AG.

La proposition pour un investissement de 278 € est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

3. Accueil des résidents au foyer Adoma rue des Fortifications

Rachida et Armelle indiquent qu'elles ont été conviées à une réunion au foyer rue des Fortifications le 12 janvier 2026. La salle qui permettrait de recevoir le public pour le pot d'accueil est très petite. Une proposition est faite pour attendre le printemps afin d'installer des tables à l'extérieur du foyer.

Les CQ indiquent qu'il faudrait vérifier les dates de péremption des aliments achetés (sec sucré et salé) depuis fin novembre 2025 et si certains produits ne passent pas la date du printemps de les utiliser pour un moment convivial notamment sur l'activité végétalisation.

D'autre part le groupe de travail concernant l'accueil des futurs résidents a établi la nécessité de rédiger un livret d'accueil.

4. Information de l'avancée des travaux encore en cours et à venir dans le quartier Vallée de Fécamp et les dates de fin de chantier

(Voir en annexe 2 les réponses de la Mairie PDL du point 4 des réponses reçu le 3 février 2026 pour le PV de l'AG du 13 novembre 2025)

5. État de circulation des Bus

Voir les questions diverses point c, la réponse du Pôle Démocratie Locale pour la mairie.

6. Questions diverses

a. Interrogation notamment des séniors sur l'installation des bancs devant l'école Wattignies, qui devaient être réinstallés après les travaux, nous n'avons aucune information à ce sujet.
[Réponse du Pôle Démocratie Locale : pose programmée des bancs cette semaine par les services techniques \(semaine du 02.02.2026\).](#)

b. Signalement sur la destruction partielle des derniers travaux de sécurisation. Les voitures venant de Claude Decaen au lieu de tourner avenue Michel Bizot, passent sur le trottoir pour rejoindre l'autre tronçon de la rue Claude Decaen pour rejoindre le périphérique ou le Blvd Poniatowski.

[Réponse du Pôle Démocratie Locale : Sujet traité avec la mission vélo, en attente de repose d'éléments plus conséquent qui seront transmis aux CQ. L'entreprise de travaux publics doit intervenir sur le filtre modal de l'avenue du général Michel Bizot pour régler cela.](#)

c. Concernant les signalements sur la circulation des bus, repris dans le CR de l'AG du CQ du 13.11.25 tels que :

- Demande d'un point sur les données statistiques de la RATP sur la fréquence, la régularité et la vitesse des bus 46, 77, 87, 71 qui sont empruntés par les habitant-es du quartier de la Vallée de Fécamp.

- Demande sur sont les conséquences pour le bus 87 et 77 qui sont ralentis sur 700 mètres lorsqu'il y a des cyclistes dans un sens ou l'autre.
- Les conseiller-es de quartier indiquent que le Bus 87, sera/est pour 1/3 transformé en navette jusqu'à la **Gare De Lyon**. Ils demandent une vérification par la Mairie.

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Sur l'état de circulation des bus, le CR de la dernière AG du CQ a été transmis aux services techniques de la Mairie du 12^e, qui ont donc interrogé la RATP. Les éléments sont en cours côté RATP.

d. Les habitants demandent également qui doit déneiger, sabler et saler lorsque les trottoirs sont dépourvus de sorties d'immeubles ou de commerces, plusieurs cas de chutes se sont produits pendant les 3 jours où il a neigé.

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Les services de la propreté procèdent au salage préventif des 700 km d'axes prioritaires, voies où passe une ligne de bus, voies rapides (les périphériques), voies dont la pente est supérieure à 5%. Les services locaux de propreté salent 20 000 points stratégiques pour les piétons dont : 17 147 passages piétons, 324 escaliers, 703 accès aux bouches de métro, 1 933 abris bus, 196 ponts et les emplacements où se tiennent des marchés alimentaires).

Les autres directions de la Ville traitent à l'aide du sel et du sable mis à leur disposition les abords de leurs différents équipements (espaces verts, équipements sportifs, écoles, etc.).

Les riverains : au vu de l'arrêté interpréfectoral du 16 juin 1937, les propriétaires, les locataires, les riverains ayant immédiatement accès sur la voie publique, ont l'obligation de déblayer devant chez eux : ils doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et sur une largeur allant jusqu'à quatre mètres. Ils doivent également procéder à un salage préventif. Les trottoirs arborés doivent être sablés et non salés.

Le sel et le sable ne sont pas fournis. On peut trouver du sel de déneigement en droguerie ou en grandes surfaces, ou à défaut du gros sel de cuisine. Le sable se trouve dans les enseignes de bricolage. Une poignée de sel ou de sable par m² suffit.

e. Le CQ est en cours de réflexion pour trouver un emplacement pour un pigeonnier contraceptif. Il faudrait peut-être que vos services se rapprocher des services de la DEVE peut-être «Paris-Nature" pour avoir les conseils les plus appropriés compte tenu de l'importance de la colonie entre 70 et 80 pigeons, en sachant que le pigeonnier doit être installé dans un périmètre où les pigeons ont leurs habitudes et qu'il s'agit de pigeon bizet, peut-être le stade Léo Lagrange côté place de cardinal Lavignerie, juste au-dessous du foyer ADOMA.

Réponse du Pôle Démocratie Locale : cf le dernier CR : Une installation suppose plusieurs étapes :

1. Identifier un emplacement pertinent
2. Faire réaliser une étude de sous-sol pour vérifier la faisabilité technique (trou de scellement d'environ 2 m³)
3. Solliciter l'avis des architectes des bâtiments de France pour savoir si l'ajout de ce mobilier est envisageable et quelles prescriptions (matériaux de toiture notamment : ardoise, zinc, tuiles...).

En fonction de l'emplacement retenu c'est le SEJ (ou la DVD selon la localisation) qui prend en charge les études techniques. Les délais sont aujourd'hui assez longs : pour une commande passée maintenant, on serait plutôt sur une livraison à l'été 2026.

Sur le plan budgétaire, un pigeonnier coûte environ 20 000 € à l'achat et sa maintenance est de 5 000 € par an. Si le CQ n'a pas la capacité de financer seul il peut également porter un projet au Budget participatif.

Si ces éléments confirment l'intérêt du CQ, la chargée de mission « animal en ville » propose de venir sur place pour étudier les meilleurs emplacements et échanger directement avec le CQ. Le PDL peut se charger d'organiser la rencontre si le CQ le demande pour la prochaine AG ou lors d'un groupe de travail dédié.

La séance est levée à 20h 35

Annexe 1

Présentation du projet :

Valorisons les patrimoines naturels et urbains de nos quartiers

Description de la proposition

A Paris, le renouvellement de la population empêche la transmission des "mémoires des lieux", et nous sommes bien souvent totalement ignorants de l'histoire ancienne ou récente, des "patrimoines modestes" des quartiers où nous vivons.

Le projet consiste à installer des signalétiques in situ (façade/trottoir) sous forme de petites plaques avec un QR code permettant d'accéder directement par téléphone à une publication (texte, images, vidéos, documents pdf..) racontant le lieu où elle est située : histoire, architecture, anecdote, personnage y ayant vécu, arbre ou plantation remarquable, ...

Le site internet permet, à l'inverse, de découvrir de chez soi ces sites remarquables et préparer une promenade suivant ses thèmes d'intérêt.

Même en dehors des quartiers centraux, où de grands événements historiques sont expliqués par des plaques de bronze, les lieux à découvrir et les thèmes d'intérêt sont très nombreux.

Exemples dans le quartier Vallée de Fécamp :

- La voie romaine de la rue de Charenton
- La célèbre histoire de Violette Nozières rue de Madagascar
- Le château de Bercy et son parc square Contenot
- Les bâtiments classés pour leur architecture.
- Le foyer des travailleurs africains boulevard Poniatowski qui accueille des grand écrivains africains.
- L'histoire du ru de Montreuil sous la rue de Wattignies
- Les plaques à la mémoire des enfants juifs déportés
- Récit par des témoins toujours vivant des déportations de la cité Edouard Robert
- Histoire de l'usine de cigarettes aujourd'hui cité Meuniers-Jardiniers
- Les arbres remarquables des squares, de la petite ceinture ferroviaire ou di bois de Vincennes
- La biodiversité de la petite ceinture ferroviaire
- L'histoire de la petite ceinture ferroviaire
- Origine des noms de rue et des personnages mentionnés (Général Daumesnil, Felix Eboué, Michel Bizot ...)

Au-delà de la consultation par les habitants et les visiteurs, l'intérêt du projet réside aussi dans sa réalisation, qui peut être partagée très simplement entre plusieurs contributeurs : érudits, écoles, associations, ...

S'agissant de pat, il ne sera pas besoin de mise à jour des publications.

Une maquette du site a été réalisée sur une plateforme spécialisée dans les applications géolocalisés à édition participative en Espagne.
La maquette très sommaire recense plusieurs sites dans le quartier

<http://itinerary.desarrollogbl.es/fr/>

Des plaques métalliques QR codes imprimées par OTRAD (Avenue du Général Michel Bizot) ont été testées



L'attribution d'une adresse internet (URL) pour le site permettra de le promouvoir et rechercher des contributeurs.

Nom du site à déterminer par le CDQ (patrimoinedesdequartier.fr ?)

La réalisation de nouvelles plaques QR permettra de mesurer l'impact du projet.

Annexe 2 :

Réponses de la Mairie sur les travaux en cours

4. Avancement et calendriers des travaux rue des Meuniers et point sur la rue de Wattignies

Réponse du PDL : Le Service Territorialisé de la Voirie nous a indiqué que les travaux devaient durer encore deux semaines. Attention, il est important de préciser qu'en cas d'aléas climatiques, il est possible que les délais augmentent.

- Quid des bacs végétalisés délabrés déjà déplacés 2 fois. Quand vont-ils être déplacés définitivement de la rue ? Le CQ souhaite un déplacement total des bacs de la rue – 7 gros bacs rue des Meuniers, 1ère partie sur la gauche. Les conseiller-es de quartier demandent l'enlèvement définitif des bacs.

Réponse du PDL : La STV travaille sur le repositionnement de ces bacs sur un lieu propice. Le PDL tiendra les CQ au courant pour ce qu'il est de leur nouveau positionnement.

- La rue de Wattignies est-elle terminée ? Si oui les cyclistes peuvent-ils la prendre à contre-sens ou continueront-ils à partager le trottoir comme actuellement ?

Réponse du PDL : Le chantier de la rue de Wattignies est terminé. Les cyclistes peuvent effectivement prendre la rue à contresens. Il s'agit d'un contresens cyclable. Des panneaux « Sauf vélos » seront prochainement installés sous les panneaux sens interdit. Par ailleurs, devant l'école, le mobilier urbain (corbeilles + bancs) seront réinstallés prochainement. Nous avons également demandé à la DPMP de faire des contrôles pour verbaliser les vélos qui rouleraient sur le trottoir.

- Le chantier n'est toujours pas terminé a priori, font remonter les CQ.

Réponse du PDL : La plantation du 1er arbre a eu lieu la semaine du 15 décembre. Toutes les circulations sont à nouveau en service.

- Les conseiller-es de quartier signalent et rappellent également que les vélos en contre sens sont en danger en raison du rétrécissement de la chaussée après la rue de Madagascar : ils peuvent se heurter aux rétroviseurs de voitures stationnées ou circulantes D'autant plus que de mai à septembre les cyclistes sont à contrejour pour les voitures.

- Le CDQ alerte sur les accidents possibles cyclistes/ voitures -bus-camion sur la chaussée et sur les trottoirs pour les piétons/cyclistes, si ceux-ci l'empruntent (notamment devant l'école du 52, face à l'arrêt de bus).

Réponse du Pôle Démocratie Locale : L'alerte a été transmise au Service Territorial de la Voirie. Les potelets ont été posés mi-janvier 2026.

- Les conseiller-es de quartier indiquent également que la voie paraît trop étroite surtout avec le bus qui circule. Comment cela se fait-il que des camionnettes puissent se garer devant l'école 52 rue Wattignies, avant ce n'était pas possible – vont-elles être remises si elles ont été enlevées, surtout dans le cadre du plan vigipirate ?

Réponse du PDL : Aucun stationnement n'est autorisé devant l'école et les croix de saint André sont maintenues en raison du plan Vigipirate.

- Quelle est la date du changement de circulation rue Claude Decaen et Michel Bizot.

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Le projet d'inversion du sens de la rue Claude Decaen a été annulé.

Durant l'AG, les conseiller-es de quartier ont ajouté des questions concernant :

- La réouverture du bas de la rue Claude Decaen ?

Réponse du PDL : La réouverture a bien été faite.

- Le changement de sens entre le Blvd Poniatowski et Bizot prévu ?

Réponse du PDL : Le changement de sens n'est prévu.

- Un point sur les données statistiques de la RATP sur la fréquence, la régularité et la vitesse des bus 46, 77, 87, 71 qui sont empruntés par les habitant-es du quartier de la Vallée de Fécamp.

Réponse du PDL : Sur l'état de circulation des bus, le CR de la dernière AG du CQ a été transmis aux services techniques de la Mairie du 12e, qui ont donc interrogé la RATP. Les éléments sont en cours côté RATP.

- Les conseiller-es de quartier indiquent que la demande a déjà été portée il y a 10 ans lors des réunions avec la RATP pour le maintien de la ligne 87 et qu'ils n'ont jamais eu de réponses de la Région Île de France, ni de la Mairie du 12ème. Et particulièrement : quelles sont les conséquences également pour le bus 87 et 77 qui sont ralentis sur 700 mètres lorsqu'il y a des cyclistes dans un sens ou l'autre.

Réponse du PDL : idem.

- Les conseiller-es de quartier indiquent que le Bus 87, sera/est pour 1/3 transformé en navette jusqu'à la Gare De Lyon. Ils demandent une vérification par la Mairie.

Réponse du PDL : idem.